

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 37 (1957)
Heft: 5

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

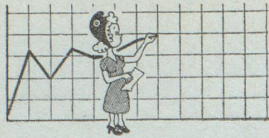
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **Crise des paiements extérieurs.** — S'il y a actuellement un problème qui domine tous les autres, c'est bien celui de la balance des comptes. Les réserves de change, gérées par la Banque de France, s'épuisent rapidement, et si la situation ne s'améliore pas, l'Institut d'émission sera sans doute, dans un proche avenir, obligé d'entamer son encaisse-or, à moins que la France n'obtienne des crédits extérieurs. En attendant, le gouvernement poursuit ses efforts pour réduire la demande intérieure. Après avoir dégagé 250 milliards d'économies budgétaires qui devront être réalisées pendant les huit derniers mois de l'année en cours, il se propose d'imposer aux contribuables 150 milliards de charges fiscales supplémentaires. D'autre part, il n'épargne aucun effort pour sauvegarder la stabilité des prix. En face d'un commencement de fuite devant le franc qui se manifeste notamment par des importations anormalement élevées, le président du Conseil a proclamé l'autre jour avec force que la dévaluation serait en ce moment « un crime et une idiotie ». Le gouvernement s'efforce de créer ainsi les conditions matérielles et psychologiques d'un retournement de la situation. Le succès de son entreprise dépendra dans une large mesure de l'accueil que lui réservera le Parlement.

U. E. P. **Déficit record.** — Les comptes de l'Union européenne de paiements ont fait apparaître, pour le mois d'avril, à la charge de la France un déficit de 108,2 millions de dollars. C'est un chiffre record. En mars dernier le déficit avait été de 93,7 millions. Pour les 4 premiers mois de l'année, le solde débiteur de la France s'est élevé à 360,7 millions de dollars, alors que pendant la période correspondante de 1956 il n'atteignait que 144,3 millions. Pour faire face à cette situation, la France a procédé au quatrième tirage d'un montant de 60 millions de dollars sur le crédit de 262,5 millions de dollars qui lui avait été consenti l'an dernier par le Fonds monétaire international. Ce tirage porte à 220 millions les crédits effectivement utilisés. Le solde disponible s'est réduit ainsi à 42,5 millions de dollars.

COMMERCE EXTÉRIEUR **Accroissement anormal des importations.** Du premier trimestre de 1956 au premier trimestre de 1957, les importations en provenance de l'étranger ont passé de 337 milliards à 471 milliards, soit une augmentation de 134 milliards ou 40%. Cet accroissement dépasse sensiblement celui de la production. Il est dû sans doute aux achats précipités auxquels ont procédé beaucoup d'entreprises, et cela pour diverses raisons : crainte d'une réduction brutale des importations, perspectives plus ou moins fondées d'une dévaluation, hausse de certains prix et celle des frets. En même temps, les importateurs ont eu tendance à se couvrir en devises et les exportateurs à retarder le rapa-

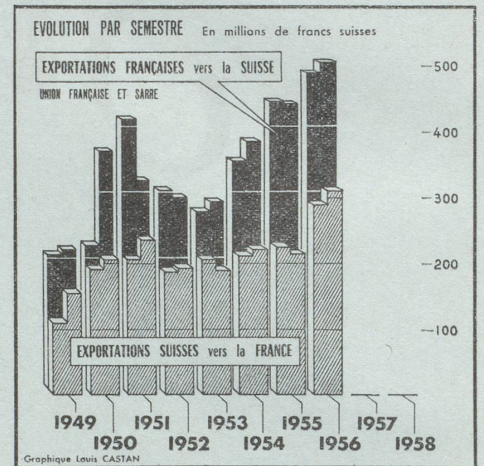
triement de leurs avoirs. Toutes ces causes ont provoqué un gonflement anormal aussi bien du volume des importations que du déficit des comptes à l'U. E. P. C'est pourquoi un retournement de la situation apparaît comme probable dès que les craintes qui ont déterminé ce mouvement seront écartées.

Expansion des exportations. — Un autre fait mérite d'être signalé : les ventes françaises à l'étranger sont en progression. Pendant le premier trimestre de 1957, elles se sont élevées à 304 milliards contre seulement 263 milliards au cours du trimestre correspondant de 1956. L'augmentation ressort donc à 41 milliards ou 13,5%. Néanmoins les échanges avec l'étranger se sont finalement soldés, pour la France, par un déficit de 167 milliards en comparaison avec un solde débiteur de 74 milliards pour le premier trimestre de 1956. Par contre, les échanges avec la zone franc ont laissé à la France un excédent de 41 milliards contre seulement 9 milliards pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

Nouveaux progrès. — L'expansion de la production industrielle s'est poursuivie pendant le premier trimestre de 1957 sur un rythme lent, mais continu. Les indices sans le bâtiment (base 100 en 1952) se sont établis pour les mois janvier, février et mars respectivement à 141, 145 et 146. Par rapport aux mois correspondants de l'année précédente, ces indices étaient en augmentation de 9%, 15% et 11%. La crise de Suez et les difficultés de ravitaillement en pétrole qui en découlaient, sont donc restées sans influence sensible sur l'évolution de la production industrielle.

Gaz de Lacq et pétrole du Gabon. — Dans les derniers jours du mois d'avril, les premiers mètres cubes de gaz épuré sortant de l'usine de Lacq ont été envoyés dans le réseau de distribution, marquant ainsi le début de l'exploitation du gisement de gaz de Lacq. Quelques jours plus tard, on fêta au Havre l'arrivée du premier pétrolier, chargé de 18.000 tonnes de brut en provenance du Gabon. Le gaz de Lacq et le pétrole du Gabon constituent deux nouvelles sources d'énergie dont l'importance est appelée à grandir au cours des années à venir. A Lacq, on prévoit, à partir de 1962, 4 milliards de mètres cubes de production annuelle, soit 12% du déficit énergétique actuel de la France. Au Gabon, où les premiers essais de mise en production ont commencé il y a seulement 15 mois, les réserves décelées à ce jour seraient de l'ordre de 5 millions de tonnes; on s'attend, en 1957, à une production de 300.000 tonnes.

GRAPHIQUES DU COM



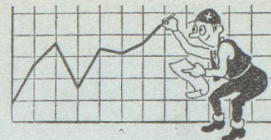
PRODUCTION INDUSTRIELLE

ÉNERGIE

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	16 mai	3.720	25 avril	3.580	17 mai	3.100
Cours fr. s. marché parallèle.	16 mai	96,75	25 avril	95,50	17 mai	93,25
Ind. valeurs métropolitaines (1949=100)	10 mai	457	25 avril	456	11 mai	371
Ind. prod. ind. (1952=100)	mars	146	février	145	mars	131
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949=100)	février	227	janvier	227	février	210
Ind. prix de gros (1949=100)	avril	143,8	mars	143,6	avril	141,4
Ind. prix consom. familiale (1949=100)	avril	147,1	mars	147,3	avril	147,5
Transports commerc. (mio. t.)	février	17,3	janvier	18,4	février	14,5
Voyageurs (millions)	février	42,7	janvier	48	février	39,3
Ind. vol. import. (1938=100)	mars	195	février	174	mars	177
Ind. vol. export. (1938=100)	mars	217	février	209	mars	221
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio, \$)	mars	-93,7	février	-88	mars	-51,8

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Relèvement du taux d'escompte. — La Banque Nationale Suisse a augmenté, avec effet au 15 mai 1957, le taux officiel d'escompte de 1,5 à 2,5 % et le taux officiel des avances sur nantissement de 2,5 à 3,5 %.

Les taux modifiés étaient en vigueur depuis le 27 septembre 1936, soit depuis plus de 20 ans.

De plus, le Conseil Fédéral vient d'examiner la situation économique en Suisse, compte tenu de la pression à laquelle est soumise la capacité de notre économie nationale. Afin de faire

face au danger d'inflation, le Conseil Fédéral a décidé de réduire provisoirement le volume des travaux de constructions de la Confédération en 1957. Les cantons et les communes sont invités à prendre à leur tour des mesures d'urgence dans le même sens.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La lutte contre l'inflation.

— La Commission fédérale de coordination en matière de politique conjoncturelle a tenu sa première séance. Un programme en

6 points, qui résume les directives qu'il convient d'observer pour freiner au maximum la surexpansion économique, a été adopté. Un comité de travail, composé de 4 représentants des employeurs et de 4 délégués des salariés, a été chargé de mettre sur pied un plan d'application de ces principes.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Resserrement en avril. — En avril 1957, les importations ont atteint 727,2 millions de francs contre 741,8 en mars et 614,6 en avril 1956, alors que les exportations s'élèvent à 527,8 millions de francs contre respectivement 583,8 et 467,3 millions. La balance commerciale pour le mois d'avril présente donc un solde passif de 199,4 millions de francs.

Pour les 4 premiers mois de l'année, les importations se sont élevées à 2919,1 millions de francs contre 2281,3 durant la période correspondante de 1956, et les exportations à 2147,3 contre 1893,1 millions de francs.

FINANCES

Marché des émissions. — Durant le premier trimestre de 1957, et en comparaison avec le trimestre précédent, le nombre des émissions a augmenté de 27 à 33 et leur valeur nominale de 231 à 740 millions de francs. Pareille activité n'a jamais été enregistrée depuis le premier trimestre de 1951.

Les emprunts des collectivités publiques n'ont été que de 133 millions, la Confédération participant pour 80 millions à ce chiffre. Les cantons n'ont pas eu recours à l'emprunt. Les banques ont demandé 400 millions, chiffre le plus élevé depuis qu'existe la statistique des émissions d'emprunts (1923). En particulier, les 2 Centrales de lettre de gages ont émis respectivement 2 emprunts pour 150 et 165 millions de nouveaux

titres. La demande de capitaux des sociétés d'électricité s'est élevée à 164 millions de francs alors que les emprunts industriels n'ont totalisé que 7 millions. Le seul emprunt étranger, de 5 millions de francs, a été lancé par la Banque Hypothécaire du Vorarlberg. A la suite de l'augmentation du taux d'escompte officiel, plusieurs emprunts qui allaient être émis sur le marché suisse ont été remis à plus tard.

Prix des produits agricoles. — Le Conseil Fédéral s'est décidé pour un compromis en ce qui concerne les prix des principaux produits agricoles. D'une part, il a élevé le prix du bétail de boucherie et d'autre part, il a maintenu inchangé le prix du lait. Quant aux prix des autres produits des champs (blé, pommes de terre, betteraves sucrières, colza), le Conseil Fédéral a reporté sa décision jusqu'au moment ou seront connues les perspectives de la récolte.

Il vient d'être constitué un comité de travail qui sera chargé de soumettre au Département de l'Économie Publique des propositions concrètes concernant la diminution des frais de production et la rationalisation dans l'agriculture.

Développement prochain. — M. Petitpierre, Conseiller fédéral, et M. Zipfel, délégué aux questions de l'énergie atomique, ont exposé les buts de la Confédération dans ce domaine. Il ressort de leurs déclarations que la construction, d'ici 1975, des centrales atomiques d'une production annuelle de 6 milliards de kilowatts par heure devient une nécessité car on se demande avec inquiétude si les importations d'énergie électrique, absolument nécessaire pour couvrir les besoins nationaux, pourront être maintenues dans la même proportion que maintenant. M. Zipfel a traité des différentes questions en rapport avec la législation dans le domaine atomique. On prévoit l'établissement d'un institut universitaire et la demande de crédits dépassant 100 millions de francs pour les 2 prochaines années.

D'autre part, le Conseil Fédéral soumet aux Chambres un message et un projet d'article constitutionnel décrétant que la législation touchant l'énergie atomique et la protection contre les radiations est du domaine de la Confédération. Toutefois, il est spécifié que l'utilisation de l'énergie atomique devra rester l'apanage de l'économie privée et que la libre concurrence devra être sauvegardée au maximum.

Apport de l'étranger. — A mi-février 1957, on comptait dans notre pays 236.984 travailleurs étrangers soumis au contrôle, contre 194.534 en février 1956.

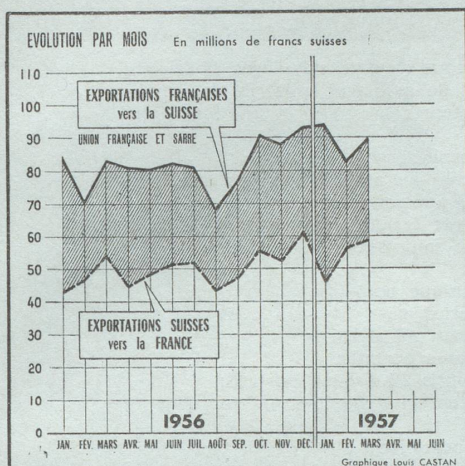
L'augmentation est donc de 21,8%. Dans toutes les industries, et notamment dans celle des machines et métaux, la demande de main-d'œuvre ne fait que croître.

AGRICULTURE

ÉNERGIE ATOMIQUE

MAIN-D'ŒUVRE

MERCE FRANCO-SUISSE



COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s.	16 mai	34,75	25 avril	34,4	16 mai	32
Cours billet 100 fr. fr.	16 mai	1,03	25 avril	1,04 ^{3/4}	16 mai	1,09 ^{1/2}
Ind. gén. actions.	avril	445	mars	447	avril	452
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	4 ^e trim.	140	3 ^e trim.	137	4 ^e trim.	135
Ind. prix de gros (1939=100)	avril	224,4	mars	222,7	avril	217,2
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	avril	176,9	mars	176,3	avril	173,2
Ind. salaires hor. réels (1939=100)	4 ^e trim.	106	3 ^e trim.	105,1	4 ^e trim.	102,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.).	février	1,95	janvier	1,92	février	1,54
Voyageurs (millions).	février	17,3	janvier	19,2	février	17,0
Ind. import. (1938=100).	mars	224	février	213	mars	197
Ind. export. (1938=100).	mars	213	février	198	mars	193
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mars	-21,2	février	-22,1	mars	-9,1